

TAXE FONCIÈRE

Les propriétaires de leur logement viennent de recevoir leur avis d'imposition concernant la taxe foncière, seul impôt dont bénéficient les communes après la suppression de la taxe d'habitation. Le montant en hausse doit être clairement expliqué. Cette augmentation provient exclusivement du Parlement qui a décidé d'augmenter les bases cadastrales de 7,1% dans le cadre de la loi de finances pour 2023, et cela s'applique à toutes les communes. Cette hausse est la plus forte en près de quarante ans ! C'est lourd et ce n'est pas fini, on dit que le Parlement pourrait voter une nouvelle augmentation prochainement à hauteur de 5% pour 2024. Pour le taux communal qu'applique votre commune, pas d'augmentation depuis 1995 ! Il est important de souligner le choix que nous avons fait depuis 2002, après avoir baissé les taux de 1995 à 2001, de ne pas augmenter la pression fiscale, donc de ne pas augmenter ce taux communal. Nous pensons qu'il convient d'avoir une certaine prudence et une certaine sagesse budgétaire, tout en s'appliquant à être sérieux dans nos budgets et nos investissements, comme le recours à l'emprunt, contrairement à celui de l'Etat, qui persiste à vivre à crédit. Prochaine permanence des élus le samedi 14 octobre de 10h à 12h place Clément Ader.

Groupe majoritaire "Tous ensemble pour Combs" avec Guy Geoffroy

LE SENS DE LA FÊTE OUBLIÉ, UN BESOIN DE CONVIVIALITÉ.

Au fil des ans, les manifestations et festivités publiques ont peu à peu disparues dans notre ville, ainsi qu'au sein de l'agglomération. Quelles en sont les vraies raisons ? Economiques, sécuritaires, politiques ? Quelles qu'elles soient, il est un fait qu'aujourd'hui, ces moments forts, donnant à l'espace public un vrai sens favorisant le renforcement du tissu social, a laissé un vide dont nos concitoyens se plaignent. Certes quelques initiatives, ici ou là, ont eu lieu au Parc Chaussy mais elles sont restées très confidentielles et n'ont pas permis de réunir l'ensemble des Combs-la-Villais. Le sens de la fête a été délaissé au fil des ans. Où sont passées les Combefolies, les festivités du 14 juillet, qu'en est-il du marathon de Sénart ? Pourtant des initiatives existent dans des communes aux alentours : Moissy plage, des feux d'artifice communs entre les communes limitrophes afin de limiter les frais (Crosne/Montgeron), des retraites aux flambeaux. Il est plus qu'urgent de retrouver des moments collectifs forts, gratuits et accessibles à tous, tout au long de l'année, pour que vive notre commune à laquelle nous sommes attachés.

**Le groupe d'opposition "Agissons pour Combs" :
L. Massé , A. Adjeli, S. Rouillier, B. Vrignaud**

COMBS À GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

Propriété et salubrité à Combs-la-Ville, des mots qui laissent perplexe lorsque l'on se promène en ville. Les déjections canines, les mouchoirs en papier, les emballages alimentaires jonchent de plus en plus les sols de nos rues, de nos espaces publics et hélas de nos aires de jeux. Le seul bon sens ne suffit pas ! Le voisinage ne peut guère intervenir au risque que l'on s'en prenne à sa sécurité... Idem pour les poubelles non rentrées, les poubelles des "cités" enterrées sur les trottoirs qui pour certaines se trouvant devant les fenêtres d'habitants deviennent de véritables dépotoirs. Ce n'est pas seulement de l'incivilité de quelques individus, de quelques personnes non conscientes de leurs faits et gestes. C'est aussi un mode de fonctionnement en public comme en privé auquel personne ne répond. Restons conscients ! Ce n'est pas aux voisins de faire la police, tout comme pour le marché de la drogue qui se fait à la vue de tous en plein jour dans certains quartiers, notre police est peu présente. Le manque d'effectif du commissariat de Moissy est flagrant et nous ne pouvons pas demander plus à notre police municipale.

**Combs, à gauche, écologique et citoyenne : Daniel Roussaux,
Anne Mejias, Paul Pelloux**

PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL

le 23 octobre à 19h30 à l'Hôtel de Ville
Toutes les délibérations sur combs-la-ville.fr
